

Avril 2012

N° 156

La Frénaye *Infos*



Le journal de la commune



Dossier : travaux

Bal costumé de L'ACLF

Sommaire

Mairie de La Frénaye

39, rue Félix Faure

76170 La Frénaye

Tél : 02-35-38-06-48

✉ : mairie-de-la-frenaye2@wanadoo.fr

<http://lafrenaye.fr>

Permanences :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 9h à 12h et de 15h à 17h

Edito	3
Conseil des sages	4-5
Conseil d'enfants.....	6-7
Vie municipale	8-9
Dossier.....	10-11
Vie municipale	11-18
Agenda	19
Vie associative	20-25
Informations ..	26-27

Directeur de la publication : Dominique Annetta

Directeur délégué à la publication : David Delasalle

Comité de lecture: M. Annetta, E. Blond, P. Olejnik, P. Renou

Elaboration et conception : Virginie Le Breton

Impression : ETC INN - Yvetot

Distribution : commune de La Frénaye

Dépôt légal : à parution

Retrouvez *La Frénaye Infos* sur le site de la commune : <http://lafrenaye.fr>

Le journal n'est pas responsable des photos et illustrations qui lui sont adressées.

URGENCES :

Centre de secours de Lillebonne : 02-32-84-46-00

Centre antipoison : 02-35-88-44-00

Gendarmerie : 02-35-38-64-66

Hôpital-Clinique du Val de Seine : 02-35-39-36-36

Pharmacie de garde : 15 ou 17

Pompiers : 18 ou 112 (n° européen)

Police : 17 ou 02-35-38-34-11

Police municipale intercommunale : 02-35-38-81-81

S.A.M.U (Service d'Aide Médicale Urgente) : 15 ou 02-35-31-06-65

Urgences hôpital : 02-35-39-35-52

Frenaysiennes, Frenaysiens,

Nombreuses seraient les réflexions à développer en ce début d'année

Aujourd'hui, je vais aborder le contexte financier, où rien ne s'arrange, l'Etat venant de démarrer une nouvelle réforme : " le Fonds de Péréquation Horizontale". Sans entrer dans les détails techniques complexes, il faut savoir que la commune de La Frénaye sera prélevée d'une partie de ses recettes ; cependant, alors que sa situation fiscale le lui permettrait, aucune somme ne lui sera reversée car elle fait partie d'une Intercommunalité riche aux yeux de l'Etat.

Cette péréquation horizontale, dont le but est de prendre aux territoires "riches" pour redistribuer aux territoires "pauvres" , n'est pas en soi une injustice , mais plutôt une bonne chose, qui aurait dû d'ailleurs être mise en place depuis plus de 20 ans. Mais elle est, comme d'habitude, mal pensée; ainsi, la redistribution aurait-elle pu se faire en interne, dans le territoire Caux Vallée de Seine.

Pour notre commune, dont les recettes globales diminuent, c'est une dépense supplémentaire qui s'élèvera à 6 000€ la première année pour atteindre 6,6 fois plus en 2016, soit environ 40 000€ qui représentent 9,4 % des impôts locaux. Nous vous tiendrons informés avant juillet 2012, lors d'un débat public sur les finances communales, lorsque nous en saurons plus sur l'avancement de ce dossier financier.

Ces nouvelles données nous conduisent à nous poser des questions fort légitimes sur l'évolution des relations entre les communes, les Intercommunalités. Il ne faut s'interdire aucune étude sur les communes nouvelles

(fusion entre 2 ou plusieurs communes, avec l'existence de communes dites déléguées, comme à Paris, Lyon, ou Marseille) et les coopérations entre communautés de communes.

Là encore, vous serez informés et appelés à donner votre avis de "fiscocitoyen" (contribuable) pour nous aider à lutter contre toutes les formes de gaspillage d'argent public dans ce mille-feuille de collectivités. Si chaque collectivité est en effet très utile, il est temps d'éclairer le citoyen sur "qui fait quoi" et d'éviter le mélange des genres. On réduira de cette façon des pertes en ligne d'argent public.

Des défis importants nous attendent, et nous ne pourrions les affronter que tous ensemble, en amenant chacun à participer à l'effort collectif, même les banques, les assurances, les entreprises du CAC40 ..., bien trop avantagées dans le système actuel.

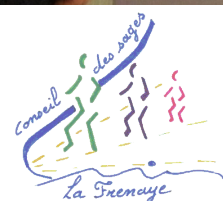
Le Maire

Doménique Annetta





Le conseil des sages



Rôle du conseil

Le **conseil des sages** est une instance consultative qui travaille en étroite collaboration avec la municipalité. Cette instance est fondée sur la richesse issue de l'expérience et de la mémoire qui forment, en somme, les racines de la cité. Le conseil des sages enrichit les débats pour plus de cohésion sociale et apporte des améliorations au confort des séniors.

Actuellement, il participe activement aux discussions sur le budget 2012 et sur le projet de fusion intercommunale. De nombreuses questions sont soulevées. Les réponses sont apportées directement par les élus et cette riche collaboration permet à chacun de se sentir vraiment utile.

Le conseil a besoin d'étoffer sa force de propositions. Si, vous aussi, vous souhaitez participer à la vie de la commune, proposer des solutions pour mieux vivre, anticiper l'avenir et être entendu, alors contactez Yasmina Zenati au 02.32.84.19.21 (horaires scolaires) ou la mairie au 02.35.38.04.68. Le conseil se réunit 1 fois par mois.

Rencontres anniversaires

Le conseil des sages tient à garder une proximité avec les plus anciens résidents de la commune. Ainsi, souhaite-t-il les anniversaires des plus de 80 ans en leur rendant une visite tous les 5 ans à partir de 80 ans, puis tous les ans à partir de 90 ans. Une vingtaine de visites est ainsi faite chaque année, offrant un moment très convivial. Merci à tous de votre accueil et de vos marques de sympathie.

Relation avec la CVS

Le conseil a constaté qu'il était très difficile de trouver un interlocuteur avec les services de la CVS. Une demande a donc été faite pour faciliter les contacts.

Dès à présent, il vous suffira de vous adresser à l'accueil de la mairie ou à une employée communale, sous la responsabilité du secrétariat de mairie, qui fera remonter votre demande et en assurera le suivi.

Proverbe

« Ces mots ont dépassé ma pensée. Ils n'ont pas dû aller bien loin. »

**Messes à la RPA
à 14h30 :**

- jeudi 3 mai 2012
- jeudi 7 juin 2012

Recette

Vous recevez vos enfants à l'improviste ? Une recette simple à base de maquereaux à l'esca-
bèche et un peu de fromage frais les ravira :

Après avoir mélangé la boîte de maquereaux et 150g environ de fromage frais, vous obtenez
presque une rilette de poisson, délicieuse et facile à tartiner sur des toasts ou du pain frais.



Adapter sa manière de cuisiner

Avec l'âge, on perçoit souvent moins bien les goûts. Relevez les saveurs :

- en utilisant des herbes aromatiques (ciboulette, persil, thym, basilic...), bulbes (oignon, ail, échalote), condiments (moutarde) et épices (poivre...) ;
- en confectionnant des plats en sauce avec du vin... ;
- en privilégiant l'huile pour cuisiner (huile d'olive...) ou assaisonner (huile de colza...)
- en mettant un peu de beurre ou de crème fraîche sur les légumes : les matières grasses augmentent la saveur et l'onctuosité ;
- en salant mais sans excès.

Goûtez pour vérifier l'assaisonnement.

Présentation du CLIC

La vieillesse est parfois source d'inquiétudes : difficulté à rester au domicile, difficulté à assurer seul les actes de la vie quotidienne, peur de la chute, appréhension de la maison de retraite, fatigue de l'entourage, interrogations par rapport à la maladie.

Désormais, en fonction de vos besoins, vos interlocuteurs locaux habituels, que sont le CCAS, et la secrétaire de mairie, vous orientent vers le **CLIC mail'âges**.

Il s'agit d'un service personnalisé et de proximité pour les personnes de 60 ans et plus et tous ceux qui sont concernés de près ou de loin, par le vieillissement : l'entourage, les aidants (proches, professionnels), et les voisins.

Ses missions : vous informer sur les structures et les services existants :(soutien à domicile, questions d'ordre administratif et juridique, deuil, hébergement, offre de soins, loisirs, prévention), vous écouter pour formuler ensemble vos attentes et vos besoins, vous orienter vers des solutions appropriées, évaluer vos besoins en respectant votre projet de vie, élaborer et mettre en œuvre votre plan d'accompagnement et en assurer le suivi.

A votre service :

Claire Lesassier, coordinatrice
Claire Porrey, travailleur social
Tél. : 02 32 84 12 54 (transfert d'appel
ou répondeur en cas d'absence et en
dehors des heures d'ouverture).

Horaires d'ouverture :

Lundi 9h-12h30 / 14h-17h30
Mardi 9h-12h30 / 14h-17h30
Mercredi 13h30-17h30
Jeudi 9h-12h30 / 14h-17h30
Vendredi 9h-12h30

CLIC Mail'âges

Centre social Arpège

14 rue Emile Zola

76 330 Notre Dame de Gravenchon

Mise en place d'un atelier de mobilité : votre avis nous intéresse

Un atelier mobilité a pour but d'améliorer la condition physique des personnes âgées et leur équilibre.

Chacune des interventions permet à la personne d'entretenir sa masse musculaire, de corriger sa posture, son équilibre, d'améliorer ses capacités cardio-respiratoires ou d'acquérir des notions pour se relever en cas de chute. Si la création d'un tel atelier vous intéresse, merci de contacter la mairie ou de renvoyer ce bulletin d'inscription ci-dessous (sans engagement).

Atelier de mobilité

Je serais intéressé(e) pour participer à cet atelier de mobilité de préférence* : le matin ou l'après-midi

Nom :

Prénom :

N° de téléphone :

*Entourer votre préférence



Nouveau look pour la cantine



Le conseil municipal d'enfants s'est attaché à redécorer les murs de la cantine avec plusieurs dessins abordant entre autre, le thème de la savane



Rencontre autour de la Wii à la RPA

Jeudi 2 février, rencontre avec les résidents de la RPA autour d'une animation Wii.



Partage de la galette des rois.

Parcours du cœur

Le vendredi 13 avril dernier, le conseil organisait dans le cadre des parcours du cœur, organisés avec la collaboration de la fédération française de cardiologie, une animation scolaire destinée à informer et à sensibiliser les enfants sur notre organe le plus précieux : le cœur.

Le vieil adage selon lequel « *les bonnes habitudes se prennent dès l'enfance* » s'applique pour prévenir les maladies cardiovasculaires : **il n'est jamais trop tôt pour prendre soin de son cœur.**



Brèves

Contrôle sanitaire de l'eau

Un contrôle sanitaire de l'eau d'adduction publique a été réalisé le 12 janvier 2012 au sein de l'école de La Frénaye, à la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Haute-Normandie.

Il en résulte que l'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Rappel horaires de tonte

- jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00,
- samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Mariage au conseil municipal

Une fois n'est pas coutume, La Frénaye Infos est heureux de vous annoncer le mariage de Christel EYMOND et Marc TOCQUEVILLE (*membre du conseil municipal, délégué à l'animation*) qui sera célébré à la mairie de La Frénaye, le 2 juin 2012 à 15h00, suivi d'une cérémonie religieuse en l'église Saint Jacques à 15h45.

Repas annuel des anciens de La Frénaye

Repas annuel des anciens de La Frénaye

Dimanche 13 mai 2012 à 12h30

Si vous avez 60 ans et plus et désirez participer à ce repas, merci de déposer le bulletin ci-dessous en mairie **avant le 4 mai 2012 (aucune inscription ne sera prise après cette date).**

REPAS ANNUEL DES ANCIENS : DIMANCHE 13 MAI 2012

(Coupon réponse)

M et/ou Mme (Nom et Prénom) :

Souhaite(nt) participer au repas.

Votre numéro de téléphone :



Vœux du maire

Le 13 janvier dernier, Dominique Annetta accompagné du conseil municipal, avait convié la population et les élus locaux à la cérémonie de présentation des vœux.

C'est devant une salle comble que le 1er magistrat a présenté ses vœux en mettant à l'honneur Mme Mary dit Boulais, partie en retraite, et en revenant sur quelques sujets d'actualité.

Dominique Annetta a ainsi exprimé son mécontentement s'agissant des réformes territoriales engagées par l'Etat, notamment concernant la péréquation horizontale (voir l'édito page 3) ; il est ensuite intervenu sur le trop grand nombre de communes en France et sur la place qui doit être donnée au « fiscocitoyen ».

Le temps est alors venu de remercier l'ensemble des services institutionnels, les industriels, artisans et commerçants, bénévoles de la commune.

Le maire a souhaité la bienvenue aux 22 nouveaux foyers. Puis il a récompensé les médaillés du travail. Précisons enfin que les membres d'association seront remerciés, le samedi 30 juin lors d'une manifestation consacrée uniquement au monde associatif.

Médaillés du travail :

Grand or : Suzanne Marical (Les coopérateurs de Normandie), Daniel Hébert (Renault), Denis Lecoq (Renault), Patrick Chevalier (Gagneraud Construction)

Or, Vermeil, Argent : Alain Lemaistre (Esso raffinage SAF), Philippe Moisy (Esso raffinage)

Or : Marie-Claire Andrieu (Renault), Claudie Reinhold (Crédit agricole), Jean-Robert Pretet (Esso raffinage SAS), Pascal Duval (Total Petrochemicals)

Vermeil : Pascal Aubé (Esso raffinage SAS), Denis Lalouette (Esso raffinage)

Vermeil et argent : Christophe Tétrel (Esso raffinage SAF)

Argent : Joëlle Roy (SNTF), Janique Dubois (Esso raffinage), Patricia Doré (ELIS Normandie), Aline Hamel (Esso SAF), Odile Baron (St Arnoult, assistante de vie), Brigitte Carlier (Exxon Mobil Chemicals France), Sandrine Bolasell (Endel GDF- Suez), Fabienne Cartenet (Exxon Mobil Chemical France), Christophe Duval (Revima), Marc Bonneville (ETDE), Dominique Viger (Esso raffinage SAS), Stéphane Castel (Total petrochemicals), Raphaël Da Costa (Exxon chemical France), Bruno Lecaron (Esso raffinage), Paul Billard (Exxon Mobil Chemical France), Yannick Dehais (Exxon Mobil Chemical France), Vincent Fedina (Chevron Oronite SA), Jean Fournier (Oril industrie), Laurent Richard (Esso raffinage).



Départ en retraite de Mme Mary dit Boulais

Sa carrière débute en mai 68, comme employée de bureau dans une coopérative à Nointot. Puis son parcours professionnel l'a portée au Havre pendant 20 ans.

Elle a dirigé avec son mari, pendant 12 ans, une société de transports.

C'est en février 2006 qu'elle intègre les services de la commune en tant qu'employée polyvalente affectée au centre de loisirs, à l'agence postale et à la RPA. Elle a beaucoup apporté au secteur gérontologique, non seulement en tant qu'employée, mais aussi en tant que bénévole. On citera son implication au club du bon accueil, à la RPA et au CCAS (repas, goûter et sortie des Anciens).

Elle continue son engagement bénévole après sa retraite en tant que représentante du président du CCAS pour les activités précitées.



Sortie annuelle des anciens : jeudi 24 mai 2012

Villedieu les Poêles

Programme :

Matin : visite de Villedieu les Poêles, de la fonderie des cloches et temps libre de 10h30 à 12h.
Déjeuner à Villedieu les Poêles.

Après-midi : visite de l'écomusée du cidre et de la « ferme de l'hermitière » à Saint Jean des champs, avec dégustation.
Retour vers 20 heures.

Si vous avez **60 ans ou plus** et désirez participer à l'excursion, remplissez le bulletin accompagné d'un chèque de 35 euros (par personne).

Important : les chèques doivent être libellés à l'ordre du **Trésor Public** et remis avec le bulletin d'inscription ci-dessous.

Rendez-vous à 6h45 sur le parking Brassens pour un départ à 7h00.

Bulletin à découper et à déposer en mairie avant le 4 mai

Bulletin d'inscription

Sortie annuelle des anciens de La Frénaye : jeudi 24 mai 2012

M. et/ou Mme : _____

Prénom(s) : _____

Votre numéro de téléphone : _____



Lotissement « Les acacias »

Les travaux du lotissement des Acacias avancent à grands pas. Rappelons que ce lotissement, situé près la salle des fêtes Georges Brassens, se compose de 8 pavillons locatifs construits sous la maîtrise d'ouvrage de la société immobilière LOGEAL et de 5 logements particuliers. Commencé il y a environ 1 an par les traditionnels travaux préparatoires des VRD (voies et réseaux divers), le chantier s'est vite accéléré après la période d'intempéries du mois de janvier : à ce jour, les 8 logements locatifs sont hors d'eau et hors d'air, leur ravalement étant achevé et les travaux de 2nd œuvre sont en cours. Les pavillons, qui devraient être achevés au mois de juin prochain, recevront leurs 1ers locataires en juillet.

Rénovation de la mairie et création d'une cour intérieure

Au fil du temps, les locaux de la mairie étaient devenus particulièrement défraîchis et peu opérationnels. Depuis le mois d'octobre 2011, d'importants travaux de rénovation ont commencé avec dans un 1^{er} temps, l'aménagement de l'ancienne salle des mariages. Celle-ci contient désormais le bureau d'accueil (Magali BAZIN), le bureau de la secrétaire de mairie (Christine MICHEL), celui de Martine BERTHO, et un couloir d'attente pour les administrés.

Hormis les travaux de cloisonnement confiés à une entreprise extérieure, l'ensemble des travaux de peinture et de carrelage a été réalisé par les agents du service technique (Yvan PIFFRE, Jérôme RAGOT et Jocelyn CHEVALIER). Si ce réaménagement vise notamment à améliorer les conditions de travail des agents administratifs, il modifie substantiellement l'accès à la mairie, lequel s'effectue dorénavant par l'arrière de la mairie (porte à droite sous l'abri).





Nous reviendrons dans le prochain numéro de LFI sur la suite des travaux de rénovation qui se traduiront chronologiquement par l'aménagement :

- du bureau du maire (en lieu et place de l'actuel local archives et du bureau commun de Virginie LE BRETON et Christophe TETREL) ;
- du bureau commun des adjoints et délégués (en lieu et place de l'actuel bureau de la secrétaire de mairie) ;
- du bureau postal (en lieu et place de l'actuel bureau du maire) ;
- du bureau du CCAS et du local fournitures et archives (en lieu et place de l'actuelle agence postale).

Travaux de réfection du parking de la mairie

Le nouvel accès de la mairie s'intègre avec le réaménagement extérieur de l'édifice communal dont l'objectif est la création d'une vaste cour intérieure, en partie clôturée, commune à la mairie, à la salle des mariages, des commissions et celle du conseil municipal. Pour ce faire, le parking réservé aux agents communaux et aux élus a été refait, des bordures et des caniveaux ont été posés par l'entreprise LME. Des barrières fixes ont été implantées de part et d'autre par les agents du service technique. A l'avenir, la voiture des mariés sera autorisée à s'avancer, via la rue Félix Faure, jusqu'à la salle des mariages.



Pendant les travaux



Après les travaux



Clôture de la cour intérieure au niveau des salles annexes de la mairie

Travaux de clôture du cimetière par le service technique de la mairie





Godet grappin pour la manipulation et le chargement de branchage

MERLO l'enchanteur !

Son nom ne vous dit probablement rien et pourtant vous l'avez sans doute déjà croisé dans les rues de la commune notamment lors du dernier épisode neigeux. Merlo, c'est ainsi le nom usuel donné par notre service technique (en référence à son constructeur italien) à sa dernière acquisition, un engin multifonctions de couleur verte, capable de transporter et de lever des charges, de balayer, de dégager et enfin d'élever du personnel. De quoi en somme répondre, en toute autonomie, à de nombreux besoins comme le déneigement et le salage des rues (en complément du service de la CVS et du département), le balayage des feuilles, la maintenance de l'éclairage public, l'installation des décorations de Noël, etc...

Rappelons que cet achat achève une réflexion visant à baisser, notamment par le biais de la mutualisation avec d'autres communes, les coûts d'investissement et d'entretien, laquelle réflexion s'est accélérée à la suite de la décision de la CVS de transférer une partie des travaux de déneigement aux communes adhérentes. C'est dans cet esprit que l'acquisition du MERLO a pu se faire grâce à plusieurs contributeurs que sont la commune, LA TRINITE DU MONT et la CVS.

Participations financières de chacun :

Commune de LA FRENAYE : 80 023€ HT

Commune de LA TRINITE DU MONT : 15 610€ HT

(accessoires : balayeuse, godet)

CVS : 15 000€ HT

(matériel hivernal : 1 lame de déneigement et 2 saieuses dont 1 pour les communes de GRANDCAMP et AUBERVILLE LA CAMPAGNE)



Godet à terre pour le terrassement, le transport et le chargement

Lame et saieuse pour le service hivernal



Nacelle 2 personnes couvrant l'ensemble des besoins d'entretien en hauteur.



Balayeuse



Fourches pour le transport et la manipulation de palettes



Goûter de Noël des anciens



Les anciens au Lido

Déjeuner-spectacle au Lido pour les anciens, le 17 janvier dernier.

La revue « Bonheur » a transporté les spectateurs dans un voyage d'émotion qui accroche la lumière et le rêve.



La Frénaye Infos vous propose de faire plus ample connaissance avec **David DELASALLE**, conseiller municipal, adjoint à la communication et à la vie associative

LFI : David DELASALLE, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

DD : J'habite à La Frénaye depuis 2000. C'est à la suite d'une mutation professionnelle au service d'inspection du travail du Havre que j'ai choisi cette commune, idéalement placée à mi-chemin entre mon lieu de travail et celui de ma femme à Yvetot. Bien que Lillebonnais d'origine, j'avoue que ma femme et moi connaissions assez mal la commune. 12 ans plus tard, nous en apprécions pleinement ses équipements, son dynamisme et son authenticité à tel point que la quitter aujourd'hui serait difficile, voire impossible pour mes enfants. J'en veux pour preuve que, bien que travaillant désormais à la direction du travail de Rouen, j'ai très vite écarté l'idée de déménager.



LFI : En quoi consiste votre délégation d'adjoint ?

DD : J'exerce actuellement mon 1^{er} mandat de conseiller. Au début de la mandature, j'occupais le poste de délégué à la communication intégré au pôle « services de proximité » de Florence NOR-TIER. Début 2010, on a créé un pôle communication et vie associative dont la responsabilité m'a été confiée en tant qu'adjoint. Ce pôle se divise en 2 commissions. La 1^{ère}, la commission communication, composée de 2 élus (Eliane BLOND et Patricia RENOU), d'1 bénévole (Jean-Paul THIBOUT), et de 3 agents (Cédric ROUXEL et Thomas ANNETTA de la cyber-base et Virginie LE BRETON) gère tous les supports de communication de la commune à savoir La Frénaye Infos, le site internet et le panneau d'affichage électronique.

Ces supports, qui se veulent complémentaires, ont été pour deux d'entre eux, entièrement rénovés depuis 2008. De gros efforts ont été consentis pour

proposer aux internautes un site entièrement repensé. Je n'oublie pas LFI dont le format, désormais tout en couleur, a été revu pour la 2^{ème} fois. J'en profite d'ailleurs pour remercier les membres bénévoles qui complètent utilement la composition du comité de lecture du journal municipal.

LFI : Et du côté des associations ?

DD : La 2^{nde} commission du pôle est composée de 4 élus (Marc TOCQUEVILLE, délégué à l'animation, Olivier GRENIER, Franck BISSON et Martine AUBÉ), d'1 bénévole (Jean-Paul THIBOUT) et d'1 agent (Virginie LE BRETON). Cette commission gère tous les aspects la vie associative, qu'il s'agisse du soutien financier, logistique ou bien matériel. Là encore, certaines innovations ont été apportées : depuis 2010, chaque association doit remplir un dossier de demande de subvention pour prétendre à une aide financière. Cette formalité administrative était devenue une évidence, compte tenu du nombre croissant d'associations, 23 à ce jour.

« Une fête des associations, le 30 juin prochain »

LFI : Des projets en vue ?

DD : Oui et il concerne ce même tissu associatif. Jusqu'à présent les dirigeants et membres d'association étaient récompensés à l'occasion de la cérémonie des vœux du maire.

Le 30 juin prochain, nous organiserons une manifestation spécifique, qui débutera par une valorisation des activités associatives, sous la forme de stands par exemple, et se terminera par une remise de récompenses à la salle du Vivier : une fête des associations en quelque sorte. Nous y travaillons avec tous les acteurs concernés.

« Bien vivre ensemble »



Le **"bien vivre ensemble"** : un thème qui me tient à cœur !

De nombreux événements survenus en 2011 et début 2012 amènent à réfléchir sur la façon dont nous pourrions sortir des problèmes récurrents d'égoïsme, de voisinage, d'irrespect des autres, pour au contraire mieux partager les bonnes choses et s'entraider en cas de difficultés.

Voici quelques exemples que je soumets à votre réflexion...

- **Le déneigement**

Alors que nos ouvriers d'entretien faisaient l'effort de travailler le weekend, sans compter leur temps, quelques (*rare*s) personnes se sont permis de "râler" contre les tas de neige devant chez eux. Mais comment faire autrement, l'urgence étant de dégager la route en priorité ? Je rappelle à ce propos que chaque foyer doit déneiger son trottoir et que notre aide va d'abord à ceux qui sont dans l'incapacité physique de le faire. La commune a fait de gros efforts pour s'équiper, et même si des améliorations sont encore à apporter, nous avons fait de notre mieux. Je remercie toutes les personnes qui ont permis d'arriver à ce résultat, et en tout premier lieu nos ouvriers d'entretien.

- **Les conflits d'urbanisme**

Des conflits d'urbanisme opposent certains propriétaires à la commune. Si je conçois bien que les propriétaires sont en droit de défendre leurs intérêts, je ne peux accepter que ce soit en accusant le maire, et en essayant d'influencer les conseillers municipaux qui ont voté "librement", en toute connaissance de causes, et à l'unanimité, les délibérations d'urbanisme. Dans tous les cas, celles-ci sont prises en accord avec le document opposable au tiers qu'est le PLU (Plan Local d'Urbanisme). Et jamais un tel conflit ne doit conduire à ne pas respecter la fonction de maire.

- **Le respect de la fonction**

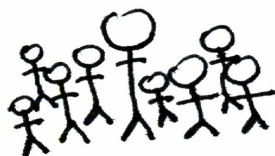
De même, comment accepter que la fonction du maire ne soit pas respectée :

- dans les conflits de voisinage où il ne peut prendre partie, surtout après une décision de justice ;
- dans les cas où il doit prendre des décisions difficiles, comme ne pas laisser quelqu'un vivre dans des conditions insalubres ;
- dans des cas d'expulsions d'ordre privé, réglées par la Préfecture et non par la mairie ;
- dans la satisfaction de demandes qui ne sont pas de son domaine de responsabilité, mais dépendent d'autres organismes ou collectivités ;
- dans les cas de non respect du code de la route, quand certaines personnes enfreignent les règlements en conduisant à une vitesse excessive, ou sans tenir compte des feux, stops, et autres panneaux tous délits devant être réprimés par les gendarmes ou la police municipale.

Ces quelques exemples négatifs ne doivent pas occulter qu'une grande majorité de nos concitoyens frenaysiens sont des gens agréables, serviables, et c'est bien le plus important ! Nous allons tous nous impliquer pour améliorer le "bien vivre ensemble" : c'est un important projet pour le futur, porté par Florence Nortier, adjointe, et Muriel Fradet, déléguée, aidées par Jean Paul Thibout et des personnes de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), qui ont déjà mis en place un comité de pilotage.

J'espère enfin que vous prendrez plaisir, autant que moi, à parcourir ce LA FRENAYE INFOS nouvelle formule.

Vivre ensemble



Le Maire
Dominique Annetta



Signature du contrat enfance jeunesse

Le 24 janvier dernier, la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Maritime et 7 communes (La Frénaye, Auberville La Campagne, Grandcamp, Saint Nicolas de la Haye, Touffreville la Câble, Saint Aubin de Crétot et La Trinité du Mont) ont signé un nouveau contrat enfance jeunesse pour la période 2011-2014.

Les objectifs de ce contrat sont :

- d'apporter une réponse adaptée aux besoins des familles et à leurs enfants, ainsi qu'un encadrement de qualité ;
- d'augmenter l'offre de service existante : celle du centre de loisirs de La Frénaye, en proposant une activité cyber-base périscolaire ;
- de créer un ALSH (Accueil de Loisir Sans Hébergement) périscolaire et d'ouvrir un multi-accueil sur la commune de La Trinité du Mont en septembre 2012.

Ce contrat prévoit aussi la création d'un relais d'assistantes maternelles et la mise en place d'actions pour les plus de 17 ans.

Le nouveau président de la CAF de Seine-Maritime, Jean-Pierre Bellanger, a souligné « que ce contrat est le fruit d'un partenariat, instauré en 2003 au travers d'un premier contrat enfance qui a fait école ».

La Caf soutient ces actions à hauteur de plus de 270.000€, sous forme d'une prestation de service.

Fréquentation du site internet de la commune

La rénovation du site de la commune, en octobre dernier, séduit semble t-il les internautes si l'on en juge des chiffres de fréquentation qui sont croissants.

En moyenne, 3264 pages sont vues par mois et 4,58 pages le sont par visite. Les pages les plus consultées sont celles relatives aux associations, au conseil municipal, au plan de ville, aux écoles et enfin aux commerces. Le temps moyen passé sur le site est de 3 min 45.

Les internautes français représentent 93,66 % du total des visites. Les autres internautes se connectent de Belgique, d'Italie, du Danemark et même des Etats-Unis.

Mois	Pages vues	Nombre de visites
Octobre 2011	3325	534
Novembre 2011	3821	783
Décembre 2011	2986	679
Janvier 2012	2956	822
Février 2012	3236	854



Roule galette ...

Le 19 janvier dernier, les enfants de grande section de l'école maternelle Anne Sylvestre jouaient les apprentis en herbe à la boulangerie Boquet.

Après avoir découvert les locaux, chaque élève s'est lancé dans la confection de la galette à la frangipane avec pour récompense, une petite galette individuelle.

De retour à l'école, les classes de Mme Soille et de Mme Urosevic se sont retrouvées pour un grand goûter collectif afin de tirer les rois.

L'école tient à remercier M. et Mme Boquet pour leur accueil chaleureux.



INFORMATION

Cantine scolaire : nouvelle facturation

A compter du 1er septembre 2012, il n'y aura plus de vente de carte de cantine à la mairie.

Un pointage journalier sera effectué par les surveillants de cantine et une facturation vous sera envoyée à votre domicile à chaque période de vacances scolaires (pour info : 1ère facture vers le 31 octobre 2012).

Le règlement sera à déposer ou à envoyer à la Perception de Lillebonne.

Yasmina expose ses œuvres au Havre

Il y avait une belle affluence ce vendredi 16 mars à la galerie Parfum des Thés du Havre où se tenait le vernissage de l'exposition des œuvres de Yasmina Zenati (intervenante en arts plastiques à l'école élémentaire et coordinatrice du conseil municipal d'enfants et du conseil des sages).

« Mina » laisse libre cours à son imagination en proposant des tableaux abstraits où la matière (plâtre sur bois) est parfaitement mise en valeur par la diversité des formes et l'énergie des couleurs.

« Je laisse, souvent inconsciemment, mon histoire diriger ma main pour traduire les impressions, mes sentiments, mes rêves »

« En superposant les couleurs, je cherche simplement une harmonie, un équilibre. En fait, cette recherche guide souvent mes choix de vie », confie-t-elle.

« Mina » ne donne pas de titres à ses œuvres pour ne pas imposer de sens de lecture au visiteur, chacun étant libre de se les approprier selon sa propre imagination.

La qualité du travail présenté souligne une artiste maintenant bien affirmée pour laquelle cette exposition au cœur du Havre pourrait présager une reconnaissance plus large.



Utiliser ce flashcode pour voir des photos du vernissage de l'exposition et certains des tableaux de Mina



Foulée frenaysienne

Le samedi 16 juin à partir de 15h, la commune de La Frénaye organise, en partenariat avec l'association athlétique G76, une épreuve pédestre dite « Foulée frenaysienne ». Le départ aura lieu sur le parking des Olympiades.

Le tracé du parcours (voir ci-dessous) occasionnera une gêne temporaire à travers la mise en place de déviations qui feront l'objet d'un arrêté communal. Les riverains seront avisés par courrier.

Les inscriptions se font par téléphone auprès du responsable de cette épreuve, M. Mustapha Melkadraoui au 06.70.41.73.86.

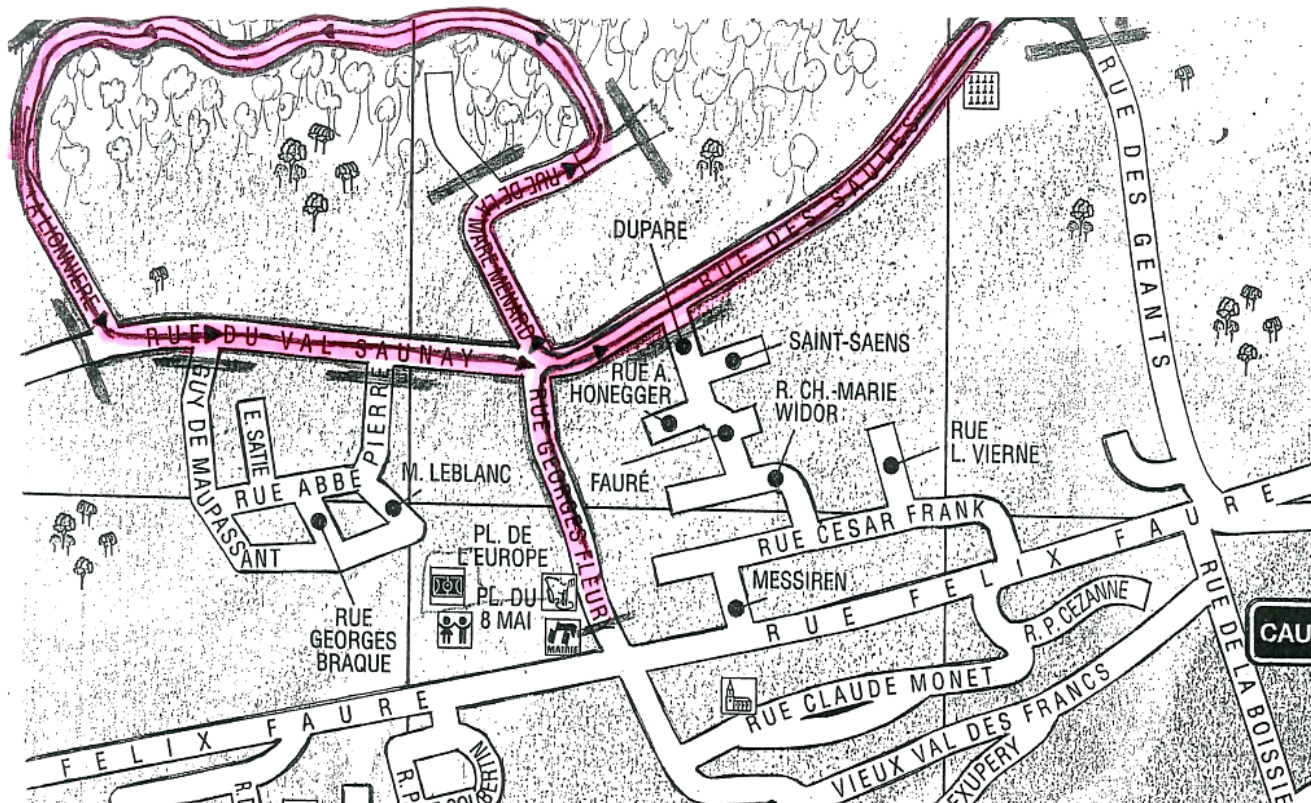
Le référent communal pour cette épreuve est Marc Tocqueville, délégué aux festivités.

Epreuves :

5 kms de marche adultes (hommes et femmes)

1,5 kms pour les enfants (filles et garçons)

10 kms de course adultes (hommes et femmes)



Avril

Samedi 14 Soirée théâtrale
(Salle du Vivier)

Mai

Mardi 8 Cérémonie du 8 mai
(départ 11h place du 8 mai)
Repas des ACPG-CATM
(salle Brassens)

Vendredi 11 Don du sang
(salle Brassens)

Dimanche 13 Repas de anciens
(salle du Vivier)

Jeudi 17 Tournoi de foot vétérans
(stade Tétrel)

Jeudi 24 Sortie des anciens à Villedieu les Poêles

Juin

Samedi 2 Récompenses de l'ACIF

Dimanche 3 Vide grenier ACLF

Samedi 9 Contre la montre— La Frénaye cyclo

Samedi 16 Tournoi de foot féminin
(stade Tétrel)

Mercredi 20 Remise de grades du judo-club
(salle des Olympiades)

Jeudi 21 Fête de la musique
(devant le bar du Val des Francs)

**Samedi 23 /
Dimanche 24** Auto-cross
(circuit de Fontaineval)

Jeudi 28 Repas de fin de club des anciens
(salle Brassens)

Samedi 30 1ère fête des associations

Agenda

Juillet

Vendredi 6 Soirée théâtrale
(Salle du Vivier)

Samedi 7 Podium Courrier Cauchois

Septembre

Dimanche 9 Brevet cyclo

23-24 juin 2012

**Auto cross de La Frénaye
Circuit de Fontaineval**



Dates des élections 2012

Dimanche 22 avril

Election présidentielle 1er tour
(mairie annexe)

Dimanche 6 mai

Election présidentielle 2ème tour
(mairie annexe)

Dimanche 10 juin

Elections législatives 1er tour
(mairie annexe)

Dimanche 17 juin

Elections législatives 2ème tour
(mairie annexe)

Vie associative



La Farandole & Cie



Le 27 novembre dernier, la halte garderie La Farandole et Cie organisait de nouveau sa bourse aux vêtements. L'occasion de récolter des fonds afin de financer de nouveaux équipements et organiser un spectacle qui aura lieu en mai. La prochaine bourse est prévue le 1er avril 2012.

Rappelons que l'année 2011 s'est conclue avec la visite du Père Noël qui a gâté les enfants lors du goûter de Noël.

Une sortie et un pique-nique sont prévus courant juin afin de fêter la fin de l'année.

La Farandole peut accueillir 12 enfants de 3 mois à 4 ans, venant de toutes communes.

Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30-16h45

Fermeture : mercredi et vacances scolaires.

LA FARANDOLE & COMPAGNIE

Espace Charles Gaudu

76170 La Frénaye

02.35.38.80.69

07.62.49.80.69

lafarandole.1@gmail.com

Scrabblemania souhaite votre avis

Scrabblemania a lieu le vendredi à partir de 14 h 30 jusqu'à environ 16 h 30 dans la salle de réunion des associations de l'espace Marcel Cogne.

Toutefois, consciente que cet unique horaire peut ne pas convenir, la présidente propose une partie supplémentaire en début de soirée.

Si cela vous intéresse, merci de répondre à ce petit questionnaire concernant les jours et tranches horaires (voir enquête ci-dessous).

En fonction des réponses, une ou deux nouvelles séances verront peut-être le jour. Sachez que les 3 premières parties sont gratuites afin de vous familiariser avec la façon de jouer en DUPLICATE.



Coupon-réponse SCRABBLEMANIA à déposer en mairie pour le 18 mai 2012 au plus tard

JEUDI

☐ 18h30-20h30

☐ 19h30-21h30

☐ 20h-22h

VENREDI

☐ 17h30-19h30

☐ 18h30-20h30

☐ 19h30-21h30

☐ 20h-22h

Merci de cocher la ou les cases des créneaux horaires qui vous conviendraient.

Questionnaire à faire parvenir en mairie.

L'AIDAPE tient son assemblée

L'association a tenu son assemblée générale le 10 janvier dernier. L'occasion pour les 14 personnes présentes d'écouter la secrétaire rappeler les activités de l'année écoulée, et le trésorier présenter le rapport financier.

Avant de déguster la galette des rois, le président a renouvelé ses vœux à l'assistance.



11ème journée des collectionneurs

Comme chaque année, l'association a organisé la 11ème journée des collectionneurs à la salle du Vivier.

Une vingtaine d'exposants étaient présents. On y trouvait de nombreuses cartes postales, des timbres, des livres, des collections de fèves plus jolies les unes que les autres ...

Une série de gravures, représentant le 1000ème anniversaire de la création de la Normandie (911/1911), était mise en valeur sur plusieurs grilles.

Rappel des activités prévues pour le 2ème trimestre 2012 :

- dimanche 15 avril : Pont de l'Arche et sa région - Abbaye de Bonport (sortie la journée) ;
- mardi 1er mai : lait de mai à la ferme de la Roserie ;
- dimanche 13 mai : Auffay et sa région (collégiale, Jacquemarts, château de Bosmelet ...) - Pique-nique ;
- mai : nuit des musées (à définir) ;
- dimanche 17 juin : visite de Caen - pique-nique au jardin du parc de la colline aux oiseaux.

Les rois de la petite reine

Après avoir accueilli avec grand plaisir les nombreux cyclos venus élire reines et rois, et surtout déguster la traditionnelle galette, le président Jean-Luc Foldrin et toute son équipe ont tenu à rappeler que la saison 2011 avait été excellente. Le nombre d'adhérents est en augmentation avec 68 licenciés dont 9 féminines.

Les sorties sont nombreuses et variées et surtout bien fréquentées, notamment la promenade du lundi encadrée par des membres du bureau. Les plus sportifs ne sont pas oubliés, une sortie spécifique étant proposée depuis la fin du mois de mars.

Le maillot bleu des Frenaysiens devrait être bien présent sur les routes de la région et de France !

A noter également la venue des cyclos anglais de South Wonston pour le passage du Tour de France dans notre région.

Un grand merci a également été adressé aux élus et partenaires qui contribuent au bon fonctionnement du club.



C'est la reprise !



3, 2, 1, 0, -1°, -2° c'est parti !

Il faisait frisquet pour le compte à rebours de la reprise de la saison 2012. Ces conditions météo, peu favorables, n'ont cependant pas cloué au lit la vingtaine de mordus qui sont allés pédaler dans la bonne humeur en pensant que « le précoce ne demande rien au tardif. »



Vacances de février



Au cours de la 1ère semaine, l'ACLF a accueilli 180 jeunes dont 32 à la nouvelle structure de La Trinité du Mont.

Parmi les enfants inscrits, 60 étaient au ski.

Le thème de la semaine « Mickey et Minnie » a inévitablement mené les plus grands (9-17ans) vers Disneyland. Des activités manuelles, informatiques et sportives ont également été proposées. Les plus petits (3-8 ans) ont abordé le thème du cirque, avec une représentation du cirque Gruss à Rouen et des sorties à la piscine ou au cinéma.

La 2ème semaine, 98 jeunes ont été accueillis, dont 26 à La Trinité du Mont. Les petits sont allés au parc Gira-fou à Caen et les plus grands à l'Aquaboulevard de Paris.

Stage de ski

Du 25 février au 3 mars, une soixantaine de jeunes est partie en stage de ski à Châtel dont le domaine skiable s'étend de la France à la Suisse. Encadrée par une dizaine d'animateurs, les Frenaysiens ont goûté au ski, aux balades diverses et aux activités manuelles. Ils ont également découvert un marché local et visité une ferme. Les jeunes ont eu la chance de profiter d'un temps très ensoleillé.



Bal costumé

<http://lafrenaye.fr>

Pour son bal masqué annuel le centre de loisirs avait fait appel à Mom'Song pour assurer l'ambiance. La soixantaine d'enfants qui ont répondu à l'invitation arboraient des déguisements aussi divers qu'originaux : princesse, fée, sorcière, pirate, coureur automobile, chevalier, joueur de foot, samouraï, geisha, Zorro, cowboy, militaire, chat, ... et bien d'autres encore). A l'issue de plusieurs danses réalisées dans la bonne humeur, les estomacs réclamaient famine... un goûter a donc été servi pour clôturer cet excellent après-midi.





Les mercredis au centre



Le centre du mercredi connaît un grand succès, avec en moyenne 70 enfants accueillis.

Tous les mois, des activités diverses et variées (sport, activités manuelles, cuisine) sont proposées selon des thèmes précis : carnaval, chandeleur, fête des mères, fête des pères, printemps, Pâques etc. Une sortie spécifique est également organisée chaque trimestre. Après un spectacle de « Noël sur Glisse » aux Docks du Havre, c'est une sortie au parc zoologique de Cerza pour les 3/6 ans, une autre Laser Game pour les 7/12 ans et une dernière dans un parc d'attraction qui sont programmées.

2 tranches d'âge : 3/6 ans et 7/12 ans

Horaires d'ouverture : 7h45 / 17h45

Possibilité de venir à la demi-journée ou à la journée

Cantine sur place le midi pour les enfants qui le souhaitent

Possibilité d'inscrire ses enfants en contactant Mlle Bertho

à l'ACLF au 02.35.38.65.71





Judo-club de La Frénaye

Cela fait 3 saisons que le judo-club La Frénaye a pris ses quartiers à la salle « Les Olympiades ».

Y a-t-il un rapport avec l'augmentation notable des effectifs ? Sans doute si l'on rappelle que la 1^{ère} année, le club comptait dans ses membres 20 enfants de 4 à 12 ans contre 63 aujourd'hui.

Parmi les judokas, on retrouve des Frenaysiens bien évidemment mais aussi des enfants provenant de 10 autres communes avoisinantes dont Lillebonne, Notre Dame de Gravenchon, St Gilles de Crétot, Touffreville la Câble, Auberville la campagne, etc...

Horaires des cours :

- les babys judo (4/5 ans) de 13h30 à 14h15 ;
- les 6/8 ans de 14h15 à 15h ;
- les 8 ans et plus de 15h à 15h45.

Les cours sont assurés par Franck Decaens professeur qui enseigne les règles de conduites pour être un bon judoka : le respect de ses camarades, du professeur, l'écoute de soi et des autres, le contrôle de ses actes et de ses paroles.

Le début d'année a été ponctué par une rencontre amicale à La Cerlangue pour les 6/8 ans ; une dizaine d'entre eux y ont participé. Ils ont ainsi pu affronter d'autres judokas issus de clubs différents. Cette manifestation s'est déroulée dans la bonne humeur et un bon esprit sportif.

La fin d'année a été l'occasion pour les parents de découvrir le travail et les progrès de leurs enfants en assistant à une démonstration, laquelle s'est conclue par un goûter et une distribution de chocolats.

Cette année, le club a proposé l'achat de polaires au logo du club ; une riche idée vu l'engouement constaté auprès des parents et des enfants.

Le club remercie tous les parents assidus tous les mercredis et les animateurs du centre de loisirs qui amènent les enfants.



Tournoi international de Tours

En mars dernier, 6 Frenaysiens ont fait le voyage pour cet événement unique : le plus grand tournoi français avec plus de 850 joueurs de 19 régions et de 5 pays toutes catégories.

On notera le courage et la détermination de la future valeur montante du club, Laura Le Run, qui s'incline la tête haute contre une joueuse de Clermont plus expérimentée.

A.Grippon passe le premier tour, en non classé, mais s'incline au second face au futur vainqueur parisien de l'édition. Pascal Baron et Cyrille Le Run goûtent, avec une certaine amertume, au haut niveau du vétéran national! Cyrille Le Run passe tout proche d'une grosse performance au premier tour du simple homme vétéran, après avoir mené 16/7 au premier set, il s'incline 19/21-12/21.

Mettons en avant le tableau Handibad' avec un seul représentant français, le Frenaysien P.Baron, qui comme à l'accoutumée se bat sans relâche mais malheureusement du s'incliner contre 2 Hollandais très expérimentés et un valeureux Nigérian.

Notons le quart de finale en double homme série C de D.Pimont/E.Regner qui s'incline en 3 sets face à une paire bordelaise.

Enfin la très grosse performance du week-end revient une nouvelle fois à Eric Régner qui après un premier match remporté facilement, tombait face à la tête de série 1 de Montreuil, qu'il écarta assez aisément.

En quart de finale, puis en demi finale, ce sont successivement un Parisien puis un Nantais qui en firent les frais.

Lors de la finale, Eric retrouvait un Avignonnais (qui avait sorti au premier tour son partenaire D.Pimont). Au terme d'un match plus que serré durant 2 sets, Eric céda complètement au troisième set suite à de nombreuses crampes et des problèmes gastriques.

Grande satisfaction tout de même au vu du niveau très élevé du tournoi.

Les Frenaysiens repartaient heureux d'avoir participé à cet événement de badminton unique.



Trophée de Pont de l'Arche du 26/02/2012 :

-**En double homme série NC** : la paire P. Baron /C. Lerun remporte une belle victoire sur 3 matchs joués (avec un match perdu de peu qui leur aurait permis de sortir de poule). Prestation satisfaisante toujours en amélioration constante.

-**En double homme série C** : la paire L.Fremaux /E .Regner, tête de série n°1, domine facilement le tournoi en remportant leurs 2 matchs de poule en 2 sets, puis en disposant ensuite d'une paire de Forges les Eaux, avant de remporter la finale face à la paire Coignard/Lemaitre (21/15-21/16).

Le décret n° 2011-1771 simplifie depuis le 1er janvier 2012, les formalités à accomplir pour certaines extensions de constructions existantes.

Ces formalités varient selon la taille de la construction envisagée, de la simple déclaration préalable au permis de construire.

Travaux sur constructions existantes qui ont pour effet de créer un agrandissement d'une :	Formalités	
	Travaux ayant pour effet de porter la SHON de l'ensemble de la construction au-delà de 170m ²	Travaux n'ayant pas pour effet de porter la SHON au-delà de 170m ²
SHOB inférieure ou égale à 2m ²	<u>Aucune formalité</u>	
SHOB entre 2m ² et 20m ²	<u>Déclaration préalable</u>	
SHOB supérieure à 20m ² et inférieure ou égale à 40m ²	<u>Permis de construire</u>	<u>Déclaration préalable</u>
SHOB supérieure à 40m ²	<u>Permis de construire</u>	

SHOB : Surface Hors Œuvre Brute / **SHON** : Surface Hors Œuvre Nette

Attention : les travaux de modification du volume d'une construction existante entraînant le percement d'un mur extérieur ne sont plus soumis à permis de construire et ce, quelle que soit la surface créée. Une simple déclaration préalable suffira.

Législation déjections canines

Les déjections canines posent de véritables problèmes :

- de propreté urbaine et d'environnement : dégradation du cadre de vie, souillures des espaces publics, des aires de jeux pour enfants...
- d'hygiène : prolifération des microbes
- de sécurité : risque de chute pour les personnes non-voyantes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants...
- de finance : charge financière importante pour assurer le nettoyage des sites souillés
- relationnels entre les possesseurs et les non possesseurs de chien.



Il est ainsi apparu nécessaire de rappeler que les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

Les contrevenants s'exposent à une contravention de 1ère classe (35 euros d'amende, minorée à 22€ si la personne règle dans les 7 jours sa contravention).

Le problème de l'interdiction des déjections canines relevant de la compétence du maire, responsable de la salubrité publique, n'hésitez pas à signaler cette incivilité.

Nouveau disque de stationnement

Vous pouvez ranger votre vieux disque de stationnement ! Depuis le 1er janvier 2012, le disque européen de stationnement l'a remplacé pour occuper gratuitement une place de stationnement en zone bleue.

Petit rappel, qu'est-ce qu'une zone bleue et comment fonctionne le disque de stationnement ?

La zone bleue permet le stationnement gratuit, mais limité dans le temps, de véhicules en ville. Son objectif est de faciliter la rotation des véhicules stationnés, notamment dans les rues commerçantes, pour éviter les arrêts en double file, dangereux pour la circulation.

Le disque de stationnement doit quant à lui, être apposé sur l'avant du véhicule, derrière le pare-brise et doit indiquer clairement l'heure d'arrivée du véhicule.



Pourquoi un nouveau disque de stationnement ?

« La conférence européenne des ministres des transports des 30 et 31 mai 1979 a recommandé l'utilisation d'un disque de stationnement uniforme dans les États membres. Le « disque européen » devait répondre à deux grands principes : mentionner uniquement l'heure d'arrivée et répondre à la nécessité de moduler les horaires de stationnement en fonction des nécessités locales de rotation des véhicules sur les places de stationnement. » (source : Bison Futé 2011)

Pourquoi parle-t-on de disque européen ?

Ce dispositif existe déjà dans d'autres pays d'Europe, d'où son nom. Le disque est utilisable partout en France et au-delà de nos frontières.

Quel est l'intérêt de cet outil ?

Ce disque ne comporte qu'une seule fenêtre. Les automobilistes doivent désormais indiquer uniquement leur heure d'arrivée.

Cette heure d'arrivée s'affiche par tranches de 10 minutes. Le temps maximal autorisé n'est plus standard. Il sera déterminé librement par la collectivité. A La Frénaye, la durée de stationnement autorisée est limitée à 1h30.

Le défaut de mise en place du disque ou un dépassement de la durée de stationnement vous expose à une amende de 1ère classe (17 €).

SOS Insectes

Depuis le 1er janvier 2010, la destruction des nids d'hyménoptères n'est plus de la compétence des pompiers. Elle peut être confiée à des professionnels.

SOS Insectes est spécialisé dans la destruction des nids de guêpes, bourdons, frelons, frelons asiatiques, etc ..., chez les particuliers comme chez les professionnels.

Son expérience de 15 ans vous garantit une intervention rapide et une prestation de qualité. Il dispose de tout le matériel pour travailler en sécurité et intervient 7j/7 (jours fériés compris) et 24h/24 dans un rayon de 40 km autour de Notre Dame de Gravenchon.

Tarifs conventionnés pour les habitants de La Frénaye :

- nids accessibles : 50€
 - nids inaccessibles : sur devis après reconnaissance préalable
- *sur présentation d'un justificatif de domicile*



32, rue du président Coty
76330 Notre Dame de Gravenchon
Tél : 06.65.79.67.35

Conseils, renseignements et devis gratuits



Association Centre de Loisirs Familiale



4 uberville La Campagne - Grandcamp - La Frenaye - Touffreville la Cable - Saint Nicolas de la Haie



ASSOCIATION CROSS INTERVILLAGE FRENAYSIENNE



1ère fête des associations



Tennis Ballon



La Frenaye



Association Intercommunale de Défense et d'Amélioration du Patrimoine et de l'Environnement

MANIA

de 14h à 18h espace Marcel Cocagne, Salle des Olympiades, cantine du Vivier...
Démonstration, expositions



SAMEDI 30 JUIN 2012

<http://lafrenaye.fr>